



INITIATION au DJEMBE et à la FLÛTE , ET JEUX MUSICAUX A L'ECOLE

classes de 1ère, 2ème et 3ème primaires

Votre enfant est attiré par la musique et le rythme ?

Dès septembre 2024, une activité musicale sera possible le mardi après-midi à l'école Sainte-Thérèse durant les heures de garderie, de 16h15 à 17h, par Agnès, intervenante à l'asbl Dams (NivL)

Votre enfant aura l'occasion de découvrir le djembé et d'autres instruments de musique très attrayants tout au long de l'année. L'apprentissage du djembé permet un travail de la latéralisation et d'indépendance des 2 mains ainsi que la polyrythmie, bases essentielles pour un apprentissage optimal de n'importe quel instrument de musique par après. L'ambiance de jeu de groupe est non seulement très agréable et porteuse, mais de plus développe chez eux l'écoute de l'autre dans le jeu musical, et ils auront l'occasion d'improviser en solo, grâce au soutien du groupe. Nous toucherons aussi durant quelques séances (ou + si souhait du groupe) la flûte à bec. Lors des séances consacrées aux familles d'instruments, nous créerons des ambiances sonores (orage, forêt,...). Et enfin, divers jeux musicaux et rythmiques leur permettront d'intégrer le rythme et les sons par le mouvement et le corps, de façon ludique et créative. !!! Nécessité de se procurer un djembé moyen et une flûte à bec.

Qui suis-je ? Agnès, musicienne (prof piano), musicothérapeute et thérapeute non-verbale, psychologue, formatrice, j'ai créé les premiers ateliers d'éveil musical pour les tous-petits il y a 20 ans à Nivelles.

Page Facebook (assez nouvelle) : «Eveil musical et psychomoteur à Nivelles»

En outre, il y a 5 ans j'ai fondé un projet solidaire pour les familles des nomades du désert du sud de la Tunisie (Aliberté désert), afin de leur permettre un accès aux soins de santé et aux études pour leurs enfants. Ce projet est financé par mes activités musicales. Un enfant qui suit l'atelier d'éveil musical ici, permet à un enfant du désert de recevoir des soins médicaux ou d'étudier.

Pour les inscriptions, attention !!! aucune inscription ne sera prise par le secrétariat !!

Elle se fait **EXCLUSIVEMENT** par mail à l'adresse eveil.musical.nivelles@hotmail.com

Suite à votre demande par mail stipulant le nom, l'âge et la classe de votre enfant, vous recevrez une fiche signalétique à remplir et à renvoyer.

Priorité est donnée jusqu'au 15 juin aux élèves déjà inscrits cette année. A partir du 16 juin, l'inscription se fera par ordre d'arrivée du mail, et du paiement d'un acompte non-remboursable de 50€ (qui vous sera cependant reversé s'il n'y a pas un nombre suffisant d'inscriptions pour cet atelier).

!! Il est important que votre enfant soit demandeur de cet atelier qui, tout en restant créatif, demande de la concentration et de l'écoute ainsi qu'une envie de participer positivement, conditions essentielles pour le respect de chacun dans l'apprentissage des instruments.

Les activités musicales commencent le mardi 17 septembre 2024. L'activité aura également lieu lors des journées pédagogiques, mais pas durant les congés scolaires fixes.

Le premier semestre dure jusqu'au congé de Carnaval et revient à 140€ + 50€ acompte = 190€. Le second semestre commence après le congé et finit le 24 juin ; vous recevrez un courrier au mois de février pour régler les 140€ du 2ème semestre. En cas d'absence, les séances ne seront pas remboursées. Le paiement de l'acompte de 50 € est à verser sur le compte BE51 7320 6313 8462 au nom de l'asbl Dams, avant le 2 juillet, avec en communication «Ste Thérèse, atelier musique + nom de l'enfant + classe».

Merci pour votre confiance et bienvenue à votre enfant ! Madame Agnès 0479/95 80 88